

MAIRIE DE SAINT-RÉMY-EN-MAUGES

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 OCTOBRE 2012

Etaient présents : Louis VINCENT, René PORCHER, Christophe CHENE, Catherine GRATON, Olivier SIELLER, Denis CHARRON, Joëlle CHAPIN, Jean-Michel ABLINE, Gérard AUDOUIN, André EMERIAU, Jean- Pierre PASQUIER, Fabienne COLAS

Absent excusé :

VU par Nous, Maire de ST RÉMY-EN-MAUGES, pour être affiché à la porte de la Mairie le 19 octobre 2012 conformément aux prescriptions de l'article L 121.7 du code des collectivités territoriales.

INTERCOMMUNALITE ET COMMUNE

➤ Personnel communal – protection sociale complémentaire santé

La commission de concertation a été sollicitée par les agents pour la signature d'un contrat groupe sur le risque santé. L'adhésion à cette protection sociale complémentaire santé reste facultative. Montrevault Communauté se propose de signer un contrat groupe avec la SMACL et propose aux communes d'y adhérer en signant une convention. L'avis du CTP du Centre de Gestion de Maine et Loire n'est pas à solliciter car la signature de ce contrat n'intervient pas dans le cadre d'une participation employeur. Accord du Conseil Municipal pour adhérer au contrat groupe et signer la convention.

➤ Schéma Régional Eolien

Le Préfet de la Région des Pays de la Loire soumet à l'avis des collectivités du territoire le Schéma Régional Eolien terrestre (S.R.E). Le territoire du Pays des Mauges s'est engagé très tôt (2003) en faveur de la maîtrise de l'énergie et de la diversification énergétique. L'objectif régional est ambitieux (1000 MW supplémentaires d'ici 2020) mais n'apportera « seulement » que 15% de la consommation d'électricité des Pays de la Loire et 10% de la consommation d'énergie finale. Il sera donc essentiel d'exploiter toutes les possibilités qu'offre le territoire. Cet objectif va être fortement contrarié sur le territoire des Mauges par les espaces d'exclusion et les contraintes techniques qui le traversent de part en part. Le territoire de Montrevault Communauté, comme celui des Mauges, présente un fort potentiel éolien. Celui-ci est néanmoins limité par les contraintes relatives aux hauteurs acceptées par les Services de la Défense, contraintes qui compromettent la rentabilité des projets et l'obtention de financement des développeurs. Les éoliennes seraient limitées en hauteur du fait du couloir militaire aérien qui traverse notre territoire communal, mais d'autres territoires des Mauges pourraient accueillir ce projet d'énergie, comme Chaudron en Mauges – St Quentin en Mauges - Le Pin en Mauges – Beaupréau - La Salle et Chapelle Aubry – La Chaussaire – Gesté.

URBANISME

➤ Droit de Prémption Urbain (D.P.U)

La Commune n'exerce pas son droit de prémption urbain sur le bien désigné ci-dessous

N° parcelles	Superficie	Adresse
A 2249	1 055 m ²	11 rue des Acacias

➤ Lotissement des Jardins de la Fontaine

La nouvelle esquisse reçue par le Cabinet Rigaudeau et l'esquisse modifiée par la commission voirie/urbanisme ont été présentées au Conseil Municipal. Le Conseil Municipal est d'accord pour proposer l'esquisse modifiée par la commission au Cabinet Rigaudeau, une nouvelle rencontre va être programmée avec celui-ci.

➤ Réserve Foncière

Le Conseil Municipal décide d'appliquer une augmentation du prix de la réserve foncière, limitée à l'enveloppe urbaine, c'est-à-dire aux terrains uniquement du centre bourg, desservis par les réseaux, en zone Uc ou 1AUpg, c'est-à-dire zone Saint Michel et zone du Petit Pin. Les autres zones de la commune en zone Uc ou 1AUpg, hors enveloppe urbaine, ne seront pas concernées. L'intérêt pour la collectivité étant de densifier le centre bourg où les réseaux sont plus faciles d'accès. Le nouveau prix sera porté à 3.50 € le m².

BATIMENTS

➤ Salle Polyvalente – Rénovation

Une visite de la salle polyvalente a eu lieu avec un architecte. D'importants travaux thermiques sont à prévoir. L'architecte va faire plusieurs propositions.

SIEML (Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine et Loire)

➤ Versement d'un fonds de concours au SIEML

En vue de la demande du SIEML concernant une prise de délibération pour tous les paiements de nos factures. Accord pour verser un fonds de concours de 75 % sur le montant de la facture, au profit du SIEML, soit 128.08 € TTC, concernant le dépannage du réseau d'éclairage public.

FINANCES

➤ Allocation Vacances et Séjour Linguistique

Une revalorisation des tarifs concernant l'allocation vacances et séjour linguistique a été acceptée. Cette augmentation est à hauteur de 2 % pour l'année scolaire 2012/2013. L'allocation vacances sera portée à 27 € et l'allocation séjour linguistique à 36 €, avec pour date d'effet l'année scolaire 2012/2013.

➤ Travaux rue de la Mairie

Le marché de travaux de réfection de voirie de la rue de la Mairie comprend également des travaux annexes liés à l'assainissement, et des travaux annexes liés au futur lotissement « Les Jardins de la Fontaine » (extension des réseaux EU et EP). De ce fait, un transfert doit être fait pour régulariser la situation comptable. Accord pour effectuer le transfert.

➤ Travaux rue de la Fontaine

Des travaux de bi-couche qui ont eu lieu rue de la Fontaine. Cette dépense n'étant pas prévu au budget, un crédit va être pris à l'opération 211 pour le mettre à l'opération 205. Une ligne blanche en pointillés va être peinte, afin de mieux délimiter la route de la zone de stationnement. Accord pour le transfert de crédit.

➤ Dégrèvement Jeunes Agriculteurs

1300 € étaient prévus au budget 2012 pour le dégrèvement des jeunes agriculteurs, cependant il manque la somme de 234 € pour payer la taxe d'un montant de 1534 €. Cemanque sera pris sur l'enveloppe pour imprévu. Accord du Conseil Municipal.

AFFAIRES DIVERSES

➤ Prochain conseil municipal jeudi 15 novembre 2012 à 20H15.

Affiché le 19 octobre 2012